

Février 2023



RECOMMANDATIONS POUR UNE **LOI** D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLES **AMBITIEUSE**

SOMMAIRE

- 04.** Introduction
 - Un constat
 - Un virage
- 06.** Un cadre d'action : la Loi Orientation et Avenir agricoles
- 07.** Nos demandes sur l'orientation et la formation
 - En amont
 - Pendant la scolarité
 - Pendant la vie active
- 10.** Nos demandes sur l'installation et la transmission.
- 12.** Nos demandes sur la transition et l'adaptation face au climat.
 - Ce que nous voulons
 - Les verrous à lever
- 16.** Conclusion
- 17.** Références

INDEX

AB	Agriculture biologique
HVE	Haute valeur environnementale
ICE	Initiative citoyenne européenne
IGAS	Inspections générales des affaires sociales
IPBES	Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
LOA	Loi orientation et avenir agricoles
OGM	Organisme génétiquement modifié
PAC	Politique agricole commune
PSN	Plan stratégique national
UE	Union européenne
ZNT	Zones non traitées

UN CONSTAT

L'humanité fait face au plus grand défi de son histoire.

Avec le changement climatique rapide et le déclin de la biodiversité sans précédent, la production alimentaire - et par conséquent notre propre survie - sont en jeu. Ces conclusions alarmantes ont été mises en évidence par l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture des Nations-Unies (FAO, février 2019)(1), par le Conseil Mondial de la Biodiversité (IPBES, mai 2019)(2) et par le Groupe d'experts Intergouvernementaux sur l'Evolution du Climat (GIEC, août 2019)(3). Les scientifiques ne laissent aucun doute sur le fait que les causes principales de cette crise globale sont d'origine humaine et que **les solutions impliquent des changements sans précédent, rapides et à grande échelle dans toutes les strates de la société**. Ces dernières demandent un virage radical tant sur la manière de produire notre alimentation qu'en termes d'adaptation aux bouleversements climatiques.

Les politiques agricoles orientées vers la maximisation des rendements et reposant sur les intrants de synthèse ont conduit les écosystèmes au bord de **l'effondrement**. Jour après jour, la diversité biologique, à la base de nos systèmes de production alimentaire, **disparaît**, menaçant gravement l'avenir de notre alimentation, de notre agriculture, de notre santé et de notre environnement.

Les conséquences de ces politiques agricoles sont désastreuses pour la nature. Tous les voyants de la biodiversité sauvage ou cultivée sont au rouge. D'après L'IPBES (rapport de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques), **1 million** d'espèces animales et végétales sont aujourd'hui menacées d'extinction, dont une grande partie au cours de la prochaine décennie. L'air de nos campagnes, nos rivières, sont pollués et nous sommes exposés quotidiennement à un **cocktail de pesticides de synthèse** via notre alimentation.

En outre, **la survie des agriculteurs est menacée par l'industrialisation de l'agriculture**. Au cours des 10 dernières années, une exploitation agricole a fermé ses portes toutes les 3 minutes ! **1/3 des fermes françaises a disparu depuis 20 ans, et il ne reste aujourd'hui que l'équivalent de 8% du nombre d'agriculteurs qui travaillaient en 1950**. Un nombre décroissant d'exploitations agricoles détient de plus en plus de terres, se focalisant sur les rendements plutôt que sur la qualité, sur fond de cours mondiaux fluctuants et peu rémunérateurs. Inversement, l'agriculture familiale peine à survivre. Avec sa disparition, les zones rurales perdent des emplois. Les agriculteurs sont les premières victimes de ce système intensif tant par la diminution de leur nombre, la perte de sens du métier ou les impacts sanitaires de leurs pratiques gourmandes en pesticides.

Ainsi **les cas de maladies** (cancer, lymphome, maladies neurodégénératives, infertilité etc.) sont de plus en plus fréquents et illustrent le besoin pressant de changer de paradigme agricole au plus vite (Les nouvelles données Pesticides et effets sur la santé de l'INSERM (2021)(4), L'avis de 2021 du Haut conseil de la santé publique(5) , les différents rapports de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) sur l'impact des produits phytopharmaceutiques sur les riverains...)(6).

INTRODUCTION

UN VIRAGE

Ce constat édifiant doit nous conduire à un changement radical du modèle agricole actuel.

En l'état, le **modèle actuel** ne peut répondre aux enjeux majeurs à savoir : **restaurer la biodiversité, protéger notre santé et notre environnement**, avoir un effet bénéfique pour **contrer le dérèglement climatique, assurer notre souveraineté alimentaire**.

C'est pourquoi, en **2040**, la France aura permis l'installation d'un **million de paysans** (7) qui seront les premiers protecteurs de la nature. Ils adopteront ou perpétueront pour certains, des pratiques et des systèmes réellement agroécologiques reposant sur **l'agronomie**, la **préservation de la santé** ainsi que de la biodiversité comme préalable à toute culture et le respect des milieux naturels. Ces systèmes durables et résilients seront largement promus et soutenus (politiquement et financièrement).

La vision du tout technologique, tout robotique et tout génomique aura été balayée par celle centrée sur le **vivant**, **l'agronomie**, et la **sélection de semences paysannes** reposant sur leur capacité à résister aux maladies et aux conditions climatiques.

En 2040, les formations initiales et continues agricoles proposeront des **socles communs** dont les enseignements reposeront sur **l'agronomie et la protection du vivant**. Ainsi, l'agriculture française sera **sobre en intrants** (pesticides et engrais) et prospérera autour de fermes plus petites où les agriculteurs seront rémunérés à hauteur de leur apport sociétal et où leur santé sera préservée. Cette **nouvelle organisation** permettra de développer les emplois et de recréer des dynamiques entre les différents acteurs de l'agroalimentaire tout en favorisant un processus d'installation-transmission adapté aux besoins des personnes.

Ce virage agroécologique sera aussi bénéfique pour les **riverains** et tous les **citoyens** ayant été exposés aux produits toxiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques actuellement utilisés.

En 2040, **l'ensemble de la filière agroalimentaire** s'impliquera dans ces changements radicaux. Dans une démarche de sensibilisation et d'information pour des **régimes alimentaires sains**, une alimentation moins carnée, de saison, saine et équilibrée issue de circuits courts et de systèmes agrobiologiques sera la norme dans l'ensemble du milieu scolaire et des établissements publics. Cela s'accompagnera aussi d'un **étiquetage environnemental** des denrées alimentaires où les consommateurs sauront quels sont les impacts pour la biodiversité, le bien-être animal, le climat et l'environnement des produits commercialisés.

INTRODUCTION

UN CADRE D'ACTION : LA LOI ORIENTATION ET AVENIR AGRICOLES

Emmanuel Macron a annoncé aux Terres de Jim le 9 septembre 2022 (8) que le futur projet de loi portant sur l'Agriculture annoncé pour 2023 devait relever le défi du renouvellement des agriculteurs.

En effet, d'ici dix ans, un tiers des agriculteurs seront partis à la retraite. Le 7 décembre 2022, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a donc lancé la concertation sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles.

Le Pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles doivent permettre de réfléchir collectivement aux actions à mener autour de trois axes :

- l'orientation et la formation ;
- la transmission et l'installation des jeunes agriculteurs ;
- la transition et l'adaptation face au climat.

Fort de ces annonces et des groupes de travail mis en place au niveau national, Générations Futures a immédiatement manifesté son intérêt pour prendre part aux concertations et faire remonter sa vision de l'agriculture de demain. Générations Futures va donc tout mettre en œuvre lors de ce temps fort démocratique pour porter un modèle agricole vraiment durable et vous propose de porter avec elle cette vision dans les mois de débats qui s'annoncent.

LE CALENDRIER

Lancement des concertations au niveau régional et national et de l'enquête auprès des étudiants en formation agricole

Transmission des conclusions régionales au niveau national puis clôture des groupes nationaux fin mai

Proposition du pacte et de la loi

2022
DÉCEMBRE

2023
JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

Portée de la loi

2040

Lancement de la Concertation

Lancement de la concertation publique auprès des citoyens français

Fin avril, clôture des concertations régionales

Rédaction du pacte et de la loi

NOS DEMANDES SUR L'ORIENTATION ET LA FORMATION

Pour espérer attirer et former les paysans et paysannes de demain, il va être indispensable d'agir en amont, pendant et en aval de l'entrée dans cette voie.

EN AMONT, IL VA ÊTRE ESSENTIEL DE :

01 Faire de l'agriculture et de l'alimentation un sujet prioritaire dès l'école primaire.

Cela ne peut pas se réduire aux campagnes de communication type Terre de Jim ou la semaine du goût, largement phagocytées par l'agro-industrie. Il faudra replacer l'enjeu de l'alimentation et des demandes sociétales en termes de qualité au cœur du projet agricole : l'agriculture n'est pas une "industrie" comme une autre. Enfin, il sera nécessaire de replacer l'environnement et sa préservation au cœur du projet agricole : l'agriculture intrinsèquement est liée à l'environnement et la société a besoin d'une agriculture responsable pour préserver un environnement de qualité et diversifié.

02 Redonner un sens aux métiers.

Redonner du sens aux métiers de paysans et de paysannes qui soit en lien avec les enjeux sociaux, sanitaires, environnementaux et climatiques à venir.

03 L'agriculture pourvoyeuse d'emplois.

Ouvrer pour démontrer que les métiers de l'agriculture sont l'une des solutions pour combattre le chômage des jeunes en milieu rural (mais cela devra se faire avec une revalorisation des territoires en les rendant plus attractifs : écoles, transports, culture, médecins etc.).

04 Décloisonner le monde agricole.

Le tourner davantage vers la société comme le font déjà les modèles reposant sur les circuits-courts et sortir cet enseignement du seul ministère de l'Agriculture.

05 Renforcer la place des femmes.

Travailler sur l'image de l'agriculture, métier d'hommes qui a longtemps relégué la femme dans des postes peu valorisant, pour favoriser des vocations féminines.



NOS DEMANDES SUR L'ORIENTATION ET LA FORMATION

PENDANT LA SCOLARITÉ, IL FAUDRA :

01 L'agriculture un domaine porteur de sens.

Il est possible d'évoluer tout au long de sa carrière dans un métier qui aura d'autant plus de sens qu'il permettra de répondre non seulement aux besoins de production alimentaire mais aussi du fait qu'il participe à l'équilibre des écosystèmes, à la richesse de la biodiversité et, à une échelle globale, à la santé de la population.

02 Rendre obligatoire tout au long de la scolarité l'accompagnement et la pratique vers des modèles agricoles vraiment durables.

Cela passe par le développement des enseignements et des formations autour de l'agriculture biologique et des alternatives au système agricole dominant en lien avec un projet sociétal intégrant ces dimensions comme priorités.

03 Ateliers bio obligatoires

Rendre obligatoire la présence d'un atelier de production certifié bio sur tous les lieux de formation.

04 Enseigner les coûts cachés

Sensibiliser aux coûts cachés du modèle agricole chimiquement intensif (sanitaire, économique et environnemental)

05 Acquérir des connaissances solides en agronomie.

Valoriser l'importance d'acquérir des connaissances agronomiques solides pour participer à la transition agricole respectueuse du vivant et des agriculteurs qui ne nécessite pas/peu d'intrants de synthèse.

06 Développer les apprentissages du vivant.

Mettre au cœur des apprentissages une meilleure connaissance du vivant (en permettant des échanges avec des écologues, des écotoxicologues, des biologistes...).

07 Informer sur la diversité des métiers

Faire connaître la diversité des possibilités de créer à travers le métier de paysan : produire, transformer, vendre, former, faire de l'agritourisme, de l'accueil (enfants, adultes en situation de handicap, etc.)



NOS DEMANDES SUR L'ORIENTATION ET LA FORMATION

PENDANT LA VIE ACTIVE, IL SERA NÉCESSAIRE DE :

01 Valoriser des revenus justes.

Promouvoir et subventionner un modèle agroalimentaire qui rémunère justement les paysannes et les paysans.

02 De nouveaux espaces de concertation.

Recréer des espaces de décision qui favorisent une concertation de terrain, mélangeant les acteurs concernés : paysans, consommateurs, élus et techniciens.

03 Assurer le transfert de connaissances.

Soutenir des organismes de type Agrotransfert qui accompagnent durablement les paysannes et les paysans dans la transformation de leur modèle en assurant le transfert de connaissance entre la recherche agronomique et la profession au service du changement de modèle.

04 Rendre obligatoire la formation continue pour pouvoir percevoir les subventions de la PAC.

La population agricole devra être performante pour pouvoir mettre en œuvre une autre agriculture plus respectueuse de l'environnement et plus adaptée à un climat en changement dans les prochaines décennies. Seules des formations initiales et continues solides permettront de le faire !

05 Récompenser des modèles qui remettent au centre le vivant, les circuits courts.

Mettre en lumière des modèles vertueux qui permettront d'inspirer les générations de futures agricultrices et agriculteurs et de poursuivre la démarche de transition.



NOS DEMANDES SUR L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION.

S'installer en agriculture ou développer une activité rurale, cela passe d'abord par le fait de trouver un lieu prêt à accueillir le projet. Aujourd'hui, la **spéculation foncière** rend les prix de la terre inaccessibles. Avec le rythme auquel les terres sont artificialisées, les parcelles disponibles se font de plus en plus rares. Dans ces conditions, trouver une terre pour lancer son projet peut relever d'un parcours du **combattant**.

Différentes associations spécialisées (9) dans l'accompagnement, l'installation et la transmission agricole l'affirment : nous aurons besoin de **tripler le nombre d'installations annuelles jusqu'en 2050** pour relever le défi de la transition agroécologique et du renouvellement des générations !

01 Adapter les parcours de formation et d'installation aux besoins des porteuses et porteurs de projet (10).

Pour cela, il faudra réviser les parcours de formation comme mentionné dans le point précédent, valoriser les dispositifs d'accompagnement, déployer de l'accompagnement post installation (2).

02 Proposer des mesures qui aident directement à l'installation et à la transmission des fermes (11).

Faciliter l'accès aux terres, réformer les outils de régulation foncière, faciliter la transmission des fermes par une stratégie globale, adapter les aides à l'installation pour des publics aujourd'hui exclus de ces aides, flécher les aides en priorité sur les installations agroécologiques.

03 Reconnaître et financer la diversité d'acteurs de l'installation qui travaillent en coopération (12).

En mettant en place des dispositifs réellement pluralistes permettant la coopération, augmenter les financements au profit des structures d'accompagnements.(4)

04 Ralentir la course au numérique et considérer une mécanisation adaptée aux besoins d'une ferme à taille humaine.

La révolution numérique vers laquelle tend notre modèle agricole n'est pas l'unique solution et ne permettra pas de répondre aux enjeux climatiques et environnementaux.

NOS DEMANDES SUR L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION.

06 Changer les modalités de financement de la PAC.

Proposer un financement centré sur les ressources humaines et non sur les hectares. Ce changement permettra de soutenir les fermes en bio qui nécessitent plus de main d'œuvre plutôt que les grandes exploitations issues du modèle intensif (robotique, OGM, pesticides, engrais...).



NOS DEMANDES SUR LA TRANSITION ET L'ADAPTATION FACE AU CLIMAT.

La transition et l'adaptation face au climat ne peuvent se penser sans intégrer dans le même temps la question de **la préservation de la santé, des milieux et de la biodiversité**. **Supprimer progressivement notre dépendance aux pesticides de synthèse** est un levier majeur pour passer d'un modèle agricole reposant sur la chimie de synthèse à un modèle favorisant la biodiversité et travaillant avec la nature.

Arrêter les pesticides de synthèse à l'échelle de l'UE sur 15 ans constitue un défi ambitieux mais plébiscité par plus d'un million d'Européennes et Européens, dans une récente Initiative Citoyenne Européenne validée (13). La transition de notre modèle agricole vers l'agroécologie représente un changement important pour de nombreux acteurs, en particulier nos agriculteurs, mais avec une volonté politique importante, elle est à portée de main. **La possibilité d'un changement moins rapide n'est plus d'actualité**. En 2008, un rapport de la Banque Mondiale (14) prévenait de manière urgente, au vu des prévisions alarmantes sur l'état du climat et de la biodiversité, que maintenir le statu quo n'est plus une possibilité.

Ce que nous voulons :

01 L'élimination progressive des pesticides de synthèse.

D'ici 2030, l'utilisation de pesticides de synthèse sera progressivement réduite de 80% dans l'agriculture de l'UE. D'ici 2035, l'agriculture de l'ensemble de l'Union fonctionnera sans pesticides de synthèse.

02 Des mesures vecteur de rétablissement de la biodiversité.

Les habitats naturels seront restaurés ou reconstitués et les zones agricoles deviendront un vecteur de restauration de la biodiversité.

Développement de l'agriculture biologique 03

L'agriculture biologique sera développée et réellement soutenue par le gouvernement pour répondre aux recommandations du rapport de la Cour des Comptes de mai 2022.(15)

NOS DEMANDES SUR LA TRANSITION ET L'ADAPTATION FACE AU CLIMAT.

04 Un changement de modèle profond et complet

Les agriculteurs seront soutenus et formés (formation initiale et continue) dans la nécessaire transition vers l'agroécologie. Les exploitations agricoles familiales, diversifiées et durables seront favorisées, l'agriculture biologique développée et la recherche sur l'agriculture sans pesticides de synthèse ni OGM sera soutenue. Une troisième voie réellement ambitieuse (et non celle proposée par l'actuelle HVE) permettra aux agriculteurs de passer d'un modèle chimiquement intensif et fragile à un modèle agronomiquement durable et solide. Le tout technologique ne pourra pas être la réponse unique à ce problème complexe. Et la polyculture-élevage sera encouragée afin de permettre une diversification du paysage - et donc des habitats naturels - alors que la monoculture industrielle et la spécialisation des régions ne sera plus la norme. Il sera mis fin aux élevages intensifs hors sol.

06 Un soutien massif à la recherche d'alternatives

Les financements publics pour protéger la biodiversité seront augmentés et une réelle démarche de diminution des financements néfastes à cette dernière sera enclenchée (Rapport de l'Inspection Générale des Finances, novembre 2022) (16).

05 Stricte limitation des importations non conformes

Une stricte limitation des importations aux denrées alimentaires qui respectent les normes de production environnementales françaises (mesures miroirs) sera imposée afin de lutter contre une possible concurrence déloyale envers les agriculteurs français.

07 Mesures de protection immédiat des populations

Dans l'attente d'un déploiement de l'agriculture biologique à grande échelle et de la sortie des pesticides de synthèse, des mesures de protection immédiat des populations seront prises (accès aux registres d'épandage, informations complètes et précises sur la période et les types de pesticides épandus, zones de non traitement aux produits de synthèse à moins de 100 mètres de tous les lieux de vie).



NOS DEMANDES SUR LA TRANSITION ET L'ADAPTATION FACE AU CLIMAT.

Pour parvenir à ces changements, des verrous sont à lever (17) :

Au plan économique

L'amortissement des installations industrielles pousse à la spécialisation régionale des productions et au rejet des solutions techniques qui pourraient entraîner une baisse de la production, comme les itinéraires techniques à bas intrants. **Il est donc nécessaire de stopper cette course à l'agrandissement, au tout technologique et à l'hyper-spécialisation régionale.**

Au plan social

Aucune organisation n'a de légitimité pour organiser, au niveau des territoires, la gestion collective que requièrent certaines alternatives aux pesticides (lutte biologique par conservation, gestion durable des résistances génétiques...) ; et il est plus risqué, pour la crédibilité d'un conseiller agricole, de se tromper en disant de ne pas traiter alors que ce serait nécessaire, qu'en conseillant de traiter alors que ce ne serait pas nécessaire (erreur qui passe souvent inaperçue). **Il faut donc redonner du pouvoir à des techniciens, des agronomes et des agriculteurs qui portent des visions alternatives au modèle agricole actuel.**

Au plan cognitif

La familiarité des solutions simples (à chaque problème, son intrant) n'incite pas les agriculteurs et les conseillers à s'approprier les méthodes agronomiques préventives, vécues comme plus hasardeuses – et conduit de fait à une perte de compétences sur les solutions traditionnelles (rotations, semis différé...). **Il faut donc sécuriser les changements de modèles perçus comme risqué et accompagner financièrement ces évolutions.**

Au plan culturel

Le prestige du rendement élevé et la représentation collective du « beau champ » (très vert et homogène) chez les agriculteurs, et l'image du « beau fruit » (sans défauts extérieurs) chez les consommateurs, renforcent la dépendance aux pesticides. **Il faut changer la perception des professionnels, le prestige n'est plus le rendement mais la qualité et chez les consommateurs faire évoluer la perception du beau et du bon.**

NOS DEMANDES SUR LA TRANSITION ET L'ADAPTATION FACE AU CLIMAT.

Au plan réglementaire

Les autorisations de vente, accordées essentiellement aux variétés de semences pures, font qu'un agriculteur ne peut trouver sur le marché des semences d'associations variétales ; la normalisation de la qualité des fruits privilégie une absence de défauts de l'épiderme impossible à atteindre sans pesticides. **Il faut élargir la question des semences à des semences paysannes résistantes aux maladies et ne pas tout miser sur le haut rendement qui font de ces variétés des variétés fragiles et dépendantes aux intrants, sortir de la standardisation et sortir de l'idée que la manipulation génomique est la solution d'avenir.**

Pour sortir de la spirale de l'échec dans laquelle nous sommes entrés avec le plan Ecophyto, il va être nécessaire de ne pas laisser aux seuls mains des représentants de la profession agricole et de l'agro-industrie (filère agroalimentaire) la mise en oeuvre de ces changements car ces derniers sont majoritairement convaincus que le système sociotechnique actuel n'a pas vraiment d'alternative, ce qui ne leur permet de pas de se projeter dans un scénario de déverrouillage, comme le scénario AFTERRRE 2050 le propose.



La Loi d'Orientation et Avenir Agricoles est une opportunité majeure pour répondre, enfin, aux enjeux alimentaires, sanitaires, climatiques, sociétaux et environnementaux actuels. Rappelons ces chiffres :

Fait saillant n° 1

92% des Françaises et Français estiment qu'une évolution du modèle agricole est nécessaire et 87% voient dans les modèles agroécologiques une alternative viable et souhaitable (18).



Fait saillant n° 2

88% des Françaises et Français sont inquiets personnellement de l'impact sur leur santé des produits chimiques qui peuvent être présents dans les produits de consommation et 87% de l'impact des ces derniers sur l'environnement. (19)



Fait saillant n° 3

90% des Françaises et Français pensent que l'offre alimentaire actuelle n'est pas adaptée aux enjeux environnementaux. 80% le constatent aussi pour les enjeux liés à la santé. (20)



Le gouvernement français doit prendre en compte ces réalités et accompagner tous les acteurs vers un modèle agro-alimentaire durable, répondant aux attentes des citoyennes et des citoyens français.

- (1) FAO. 2019. The State of the World's Biodiversity for Food and Agriculture, J. Bélanger & D. Pilling (eds.). FAO Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture Assessments. Rome. 572 pp. <https://www.fao.org/3/CA3129EN/CA3129EN.pdf>
- (2) IPBES (2019): Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. E. S. Brondizio, J. Settele, S. Díaz, and H. T. Ngo (editors). IPBES secretariat, Bonn, Germany. 1148 pages. <https://doi.org/10.5281/zenodo.3831673>
- (3) IPCC (2019). Climate Change and Land - Summary for policymakers <https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2019/08/Fullreport-1.pdf>
- (4) Inserm. Pesticides et effets sur la santé : Nouvelles données. Collection Expertise collective. Montrouge : EDP Sciences, 2021. <https://www.ipubli.inserm.fr/handle/10608/1>
- (5) <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=600>
- (6) IGAS, CGEDD, CGAER (2019) Évaluation du dispositif réglementant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité des lieux accueillant des personnes vulnérables. <https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2018-096R.pdf>
- (7) La Confédération Paysanne. https://www.confederationpaysanne.fr/rp_article.php?id=13027
- (8) Gouvernement français. <https://agriculture.gouv.fr/emmanuel-macron-et-marc-fesneau-la-rencontre-des-agriculteurs-aux-terres-de-jim>
- (9) (10) (11) (12) : travail réalisé par SOL, RENATA, MIRAMAP, FNAB, InPACT, Terre de Liens, FADEAR, Civam (<https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/des-agricultrices-et-agriculteurs-nombreux-pour-nourrir-durablement-la-france-demain>)
- (13) Initiative des Citoyens européens (2022) <https://www.savebeesndfarmers.eu/fra>
- (14) International assessment of agricultural knowledge, science and technology for development (IAASTD) : global report / edited by Beverly D. McIntyre . . . [et al.] <http://www.weltagrarbericht.de/fileadmin/files/weltagrarbericht/IAASTDBerichte/GlobalReport.pdf>
- (15) <https://www.generations-futures.fr/actualites/bio-cour-des-comptes/>
- (16) (Rapport de l'Inspection Générale des Finances, novembre 2022). <https://www.generations-futures.fr/actualites/inspections-finance-biodiversite/>
- (17) Cah. Agric. 2017, 26, 14002 © L. Guichard et al., Published by EDP Sciences 2017 DOI: [10.1051/cagri/2017004](https://doi.org/10.1051/cagri/2017004).
- (18) Sondage réalisée par OpinionWay, commandé par Terre & Humanisme 2022 <https://terre-humanisme.org/wp-content/uploads/2022/01/opinionway-pour-terre-et-humanisme-les-fr-ancais-et-lagroecologie-janvier-2022-compressed.pdf>
- (19) Sondage réalisé par l'IFOP, commandé par Générations Futures 2022 <https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2022/11/sondage-ifop-gf.pdf>
- (20) Sondage réalisé par BVA, commandé par le Collectif en Vérité 2023 <https://www.en-verite.fr/etude-bva-en-verite/>



L'équipe de **Généralions Futures** est à votre disposition pour discuter de ces enjeux, être force de proposition et accompagner la transition agricole !

Coordonnées

Généralions Futures

179 rue La Fayette 75010 Paris

www.generations-futures.fr

plaidoyer@generations-futures.fr / nadine@generations-futures.fr

Février 2023

Rédaction : Nadine Lauverjat, Dominique Marion,
François Veillerette, Inès Le Dévéhat

Relecture : L'équipe de Généralions Futures

Mise en page : Inès Le Dévéhat

Généralions Futures est une association membre du Collectif Nourrir.